

Education 481-4

Méthodologie de l'immersion et du programme-cadre

Jour et heure: Du lundi au vendredi de 14h20 à 17h; du 30 juin au 25 juillet 1986.

Local: Le numéro de la salle sera communiqué plus tard.

Professeur: Josette Desquins

Bureau: MPX 8673.

Téléphone: 291-3628 ou 291-3395.

1. LE BUT GENERAL DU COURS

Le but principal de ce cours est de placer l'enseignant/e dans une perspective globale pédagogique, sociale, et politique de l'immersion française et de l'enseignement du français en milieu minoritaire (programme-cadre de français) au Canada et en Colombie-Britannique.

2. LE FORMAT

Afin de mieux répondre aux besoins des professeurs de l'immersion et du programme-cadre, ainsi qu'aux besoins des professeurs qui s'intéressent aux programmes, le contenu du programme sera basé sur un sondage des besoins. Celui-ci sera effectué lors du premier cours.

Tout professeur voulant se joindre au groupe devrait arriver le premier jour avec une liste de sujets, de questions, et de thèmes que nous discuterons afin d'arriver à une liste des composantes du cours. Vous trouverez ci-dessous une liste des thèmes que nous pourrions considérer.

3. CHOIX DES COMPOSANTES DU COURS

- la recherche en immersion; la situation en C.-B.
- les diverses approches dans l'enseignement et dans l'apprentissage des langues et leur rapport avec l'immersion et le programme-cadre.
- l'enseignement individualisé en immersion/ l'autonomie chez l'élève
- l'intégration des 4 savoirs
- l'intégration des matières en immersion et au programme-cadre
- les jeux et les chansons; le théâtre (sportif??)
- l'enseignement de matières en immersion
- l'évaluation

- les ressources et le matériel pédagogique
- Organisation de la salle de classe; le premier mois
- les centres d'apprentissage; les stations.
- les activités para-scolaires; les personnes ressources
- l'orthopédagogie; le dépistage dans la salle de classe
- l'audio-visuel: le 5^e savoir
- vos suggestions.....

3. LES EXIGENCES DU COURS

Les éléments du cours qui seront évalués et l'évaluation de chaque participant seront déterminés à l'aide d'un contrat et d'un système d'auto-évaluation

4. ADMISSIBILITE

- parler très couramment le français
- détenir un brevet d'enseignement

N.B. Il y aura un examen oral et écrit de français pour ceux qui n'ont encore jamais subi ce genre d'examens lors de leur inscription à des cours d'éducation en français à l'Université Simon Fraser. On veut s'assurer que tous les étudiants sont capables de suivre ce cours qui est donné entièrement en français. La même condition s'applique à tous les cours donnés en français à la faculté d'éducation.

5. Texte obligatoire

Le premier jour, chaque participant recevra deux documents obligatoires pour le cours. Ces documents seront achetés pour une somme modique (environ \$10).

D'autres livres seront disponibles à la bibliothèque.